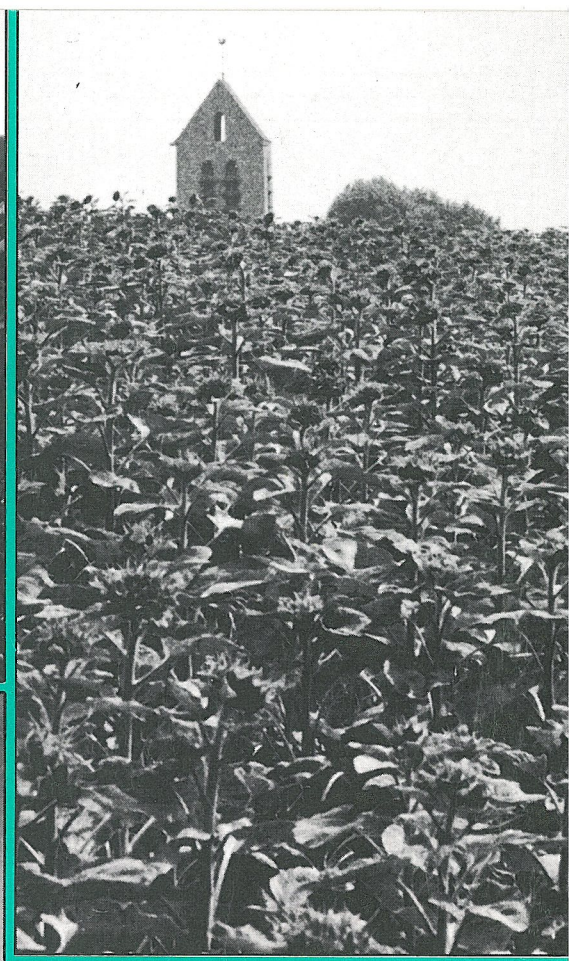




SAINT GERMAIN LAVAL
INFORMATIONS



Décembre 1984





TRAVAUX PUBLICS ET PARTICULIERS

423 17 22

18, rue du Général de Gaulle

77430

CHAMPAGNE SUR SEINE

RHIN • RHONE

SUCCESSEUR BARCHOU

CHARBON - FUEL - OIL - GAZOLE

Entretien - Dépannage tous brûleurs
chaudières à gaz et fuel - régulation thermique



Ramonage - nettoyage de cuve
43, rue Gué-Pucelle - BP 27 - 77130 Montereau
Tél. : 432.00.80 432.01.67

AUX

Stocks



Habillement - Sports
Loisirs - Camping

Levis

2, pl. du Colonel Fabien

77130 Montereau - Tél. 432.02.81

**MARBRERIE
PIERRES ET MARBRES**

COULET S.A.

92, rue Jean-Jaurès 77130 Montereau

432.04.63 - 432.43.28



*Fleurs naturelles
Correspondant Téléfleurs*

GRUPE D'ASSURANCES
MUTUELLES DE FRANCE



ASSURANCES
MUTUELLES



Jean-François SAVIER

Assureur-Conseil

432.07.04

3, rue de la Poterne - 77130 Montereau

assureur de la commune

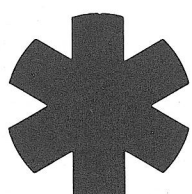
Société Nouvelle

Entreprise agréée n° 84-061

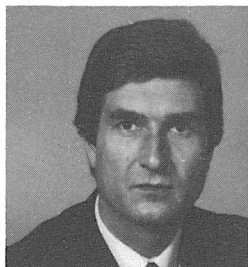
AMBULANCES MONTERELAISES

Une Equipe Dynamique à votre service

Tél. JOUR : 432.10.50, NUIT : 431.30.18



Consultations - Dialyses - Maternités
Rééducation - Rapatriements
Traitement Rayons - Transferts - Urgences
LOCATION-VENTE MATERIEL MEDICAL
84, rue Jean-Jaurès - 77130 MONTEREAU



LE MOT DU MAIRE

L'année s'écoule...

Une fois n'est pas coutume, la rentrée scolaire s'est effectuée sans difficultés, avec des effectifs corrects par classe, ce qui permet, pour la première fois depuis la construction de l'école maternelle des « Muriers », d'accueillir tous les enfants de trois ans.

En revanche, pour le transport scolaire, le subventionnement de tous les enfants fréquentant les établissements secondaires de Montereau n'est pas encore officiellement acquis et cette situation reste préoccupante ; il serait inadmissible de remettre en cause la sécurité des enfants, connaissant les dangers encourus sur le trajet Saint-Pierre-Courbeton et le Collège Paul-Eluard.

Une pancarte dans un champ...

Une première pierre, des murs, une charpente, le centre commercial se construit, s'aménage : nos commerçants s'installent. Une supérette à l'enseigne TIMY, une pharmacie, un boulanger ; énumération peut-être non exhaustive.

Je tiens à remercier les responsables du Club CESAL pour le prêt à titre gracieux, du terrain de football de Courbeton depuis la création de la section football de l'E.S.L., voici quelques années. En rapport avec le nombre de prati-

quants, ce terrain n'acceptait plus, physiquement, tous les entraînements et autres rencontres ; ainsi, dans les prochains mois, deux terrains de football et vestiaires, seront mis à la disposition des sportifs à proximité des futurs courts de tennis, au stade de « Pontville ».

Mais, de tous les sujets abordés, celui qui me préoccupe chaque jour davantage est le chômage, ce fléau national qui n'épargne pas notre commune.

Une commission municipale spéciale va se créer afin d'étudier chaque cas. Elle aidera, conseillera, orientera mais ne résoudra pas le problème de l'emploi en général.

Le droit au travail est un droit élémentaire inscrit dans la constitution et non un privilège.

Ce n'est pas en accordant des licenciements injustifiés, en diminuant le pouvoir d'achat et en réinvestissant les profits à l'étranger, que le chômage va régresser.

Je n'abandonne pas l'espoir que les changements attendus en 1981 puissent se réaliser mais il faut une autre volonté pour y parvenir.

Le Maire,
Jean-Pierre MASTELINCK

UNE PREMIERE PAGE

Un clocher qui emmerge des Soleils,

Un lotissement assoupi à l'ombre de Surville,

Un couvreur au travail,

Une école désertée pour cause de vacances et non pas d'école buissonnière (nous sommes au Petit-Buisson...),

Tréchy et sa grande rue qui n'en finit pas de descendre vers le rû de l'Etang,

En panoramique, Saint-Pierre et Courbeton vus de l'Ecole des Mûriers,

C'était l'été dernier..... Oui !

C'était hier..... Certainement !

Mais sûr, c'est la première page de votre Saint-Germain-Laval Informations.

F. SCHOETERS

SOMMAIRE

Le Mot du Maire	p. 1
Votre Conseil Municipal (suite)	p. 2
Impôts	p. 3
Le Personnel Communal	p. 2
Médaille d'Argent	p. 2
Noces d'Or	p. 2
Caisse des Ecoles	p. 4
Bureau d'Aide Sociale	p. 4
Nos Ecoles	p. 5
Bientôt un Centre Commercial à Saint-Germain-Laval	p. 5
Transports scolaires « Maternelle et primaire »	p. 6
Voirie	p. 6
Plan Départemental de la Randonnée	p. 5
SIRMOTOU - SIRMOTOM	p. 7
Ecole de Dessin	p. 7
Centre de Loisirs Nathalie	p. 8
Fête de l'Automne	p. 9
Travaux en 1984	p. 8
Le Sport à Saint-Germain-Laval	p. 9
Vie Associative	p. 9 à 12
Permanence de vos Elus	p. 12
Etat-Civil	p. 12

VOTRE CONSEIL MUNICIPAL (Suite)

En démocratie, le peuple souverain délègue à ses représentants par l'élection, le pouvoir de conduire la gestion des affaires de la cité.

Mais la démocratie, ce n'est pas le geste éphémère de l'électeur glissant une enveloppe dans une urne et démissionnant ensuite jusqu'au prochain scrutin.

La démocratie est un état d'esprit et un mode de vie faits, avant tout, d'un intérêt essentiel pour le destin de la communauté à laquelle on appartient, de la volonté d'y être intégré à tous les niveaux, ceux de la compréhension, de la décision et de l'action, de la conviction que ce monde appelle plus de raison et de justice et qu'il faut lutter pour les faire triompher.

Aussi l'administré ne doit pas oublier qu'il appartient à une collectivité où le plus grand nombre possible participe effectivement et où les citoyens et leurs représentants collaborent à chaque instant.

Ce sont les commissions qui dans notre commune permettent cette collaboration.

En effet, ces dernières sont ouvertes à tous les habitants quelles que soient leurs convictions politiques, philosophiques ou religieuses.

Elles constituent un vaste atelier où tout un chacun peut apporter sa pierre à la construction de l'avenir de Saint-Germain-Laval.

Dès lors, lorsque l'enthousiasme nous fait défaut, le découragement nous gagne ou le doute nous envahit il nous appartient de nous ressaisir.

Car le plus grand péril que court toujours la démocratie c'est la négligence des citoyens.

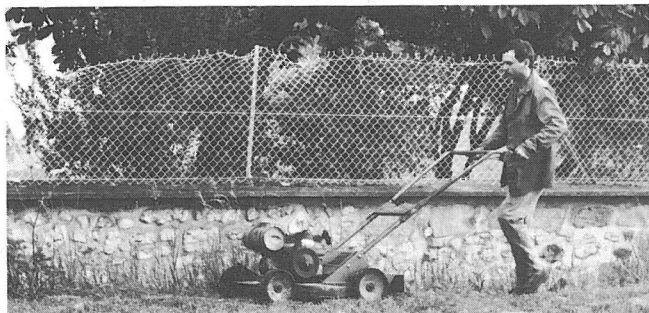
Eux seuls peuvent la faire vivre dans une action incessante ou la laisser s'affaiblir par leur indifférence et leur inertie.

José SUBIAS

LE PERSONNEL COMMUNAL (Suite)

Les mois, les années se suivent, dans ce numéro nous vous invitons à nous accompagner hors de la Mairie, sur les routes, sur leurs bordures, même sur les toits, pour connaître un peu mieux ceux que l'on ne peut classer ni cantonniers, ni chauffeurs, ni maçons car ils sont déjà tout cela à la fois et même plus encore, bien qu'ayant chacun leur spécialité.

Nous l'avons rencontré en bordure du CD 403, le long de Courbeton, bien décidé à suivre sa tondeuse aussi loin qu'il le faudra. Vous l'avez reconnu, Monsieur GRACA Albert.



Mais tous les accotements ne peuvent être traités par une tondeuse et puis il faut bien détruire ronces et broussailles !



Ce jour-là, Monsieur GILIS Jean-Pierre nous a fait les honneurs du tracteur du SIVOM (dont nous reparlerons).

Le porche de notre cimetière avait besoin d'une couverture pour passer les hivers. Au faite ! mais oui, c'est Monsieur BUFFETEAU Bernard le « spécialiste » en maçonnerie qui commence le solin (voir photo en 1^{er} page).

Tous les enfants le connaissent bien par son prénom, même... depuis le temps qu'au volant du car, il les conduit à l'Ecole, qu'il promène le Centre de Loisirs !



Maurice, combien de kilomètres avez-vous parcouru des Mûriers à Gardeloup en passant par Tréchy et Courbeton ?

Dans ce dernier passage, nous évoquons les écoles de notre commune. Chaque jour, chaque semaine, le ménage doit être fait. Il en est de même de l'ensemble des bâtiments communaux.

Aux Mûriers, les aides-maternelles secondent les maîtresses.

Depuis peu, notre appariteur est devenu garde-champêtre.

Toutes ces personnes se dévouent pour le mieux être de tous. Ce sont aussi des employés communaux, des employées communales, devrions-nous dire !

Si vous le voulez bien, ce sera l'objet de notre prochain article sur « Le Personnel Communal ».

(A suivre)
F. SCHOETERS

IMPOTS...

La taxe d'habitation a augmenté très « sensiblement » à Saint-Pierre, Nanon et Courbeton. Pourquoi ?

La réalisation du Centre Commercial, du Complexe Sportif, l'aménagement de la rue du Château de Bicêtre, ... ? ceci expliquant cela ? Non.

Pour comprendre, parlons chiffres.

Vous avez tous remarqué que le taux communal avait très peu varié : 3,2 % par rapport à 1983 et la base d'imposition fixée par l'Etat - conformément à la loi de 1980 et variant chaque année par décret de 1 à 2 points - avait atteint 12 % soit globalement, pour l'année 1984 : 15,2 % pour le Petit-Buisson, Gardeloup, Merlanges, le Bourg, Tréchy et la Croix-Chute.

Pour Saint-Pierre, Nanon et Courbeton, le taux communal a également varié de 3,2 %. Mais les bases ont atteint 30 % : 12 % de l'Etat et 18 % en plus par rapport au reste de la Commune. Pourquoi ?

Le Conseil Municipal proposait lors de la dernière réunion de la Commission des Impôts d'augmenter d'une demi-catégorie toutes les habitations de Nanon et Saint-Pierre pour compenser les

dépenses supplémentaires occasionnées à la Commune par la reprise des deux lotissements, ceci dans un souci d'équité.

Lors de cette commission, le technicien des services compétents chargé de l'application, expliquait que cette demi-catégorie supplémentaire aurait pour incidence une augmentation maximale des bases de 3 %.

C'est à l'unanimité que les membres de la Commission acceptaient cette proposition.

Mais entre cette réunion et la réception de la feuille d'impôts, ces 3 % se transformaient en 18 %, sans information préalable du service de ce technicien nous avertissant de l'erreur commise lors de son calcul.

Cela explique l'augmentation imprévisible des bases pour Nanon et Saint-Pierre. Mais pour la Cité Courbeton, elle a été indûment englobée avec les deux lotissements, sans notre assentiment.

Notre réaction fut immédiate, mais irréversible pour cette année.

En revanche, nous apporterons les modifications qui s'imposent pour l'année 1985.

Le Maire Jean-Pierre MASTELINCK

MEDAILLE D'ARGENT

C'était le 9 mars dernier, au cours d'une petite cérémonie amicale, Monsieur le Maire avait la joie de remettre à Madame GILIS, la médaille d'Argent Départementale et Communale pour 25 années de bons et loyaux services.

L'émotion se lisait sur les visages, un quart de siècle, ce n'est pas rien...

Mais bien vite, le vin d'honneur aidant, l'atmosphère se détendait...

Un bon souvenir de plus...



NOCES D'OR

Cela n'est malheureusement pas fréquent, pourtant, le 14 avril dernier...

Mais écoutons quelques passages du discours de Monsieur le Maire.

« Je suis particulièrement heureux et ému que mes fonctions de représentant de la Municipalité me permettent de complimenter deux de nos concitoyens, amis et ancien conseiller municipal, à l'occasion de la célébration de leurs Noces d'Or.

Votre famille, le Conseil Municipal ont tenu à assister à ce grand moment de bonheur conjugal : 50 ans de mariage d'une des familles les plus estimées de Saint-Germain-Laval pour sa gentillesse, sa servilité et son dévouement.

Ce 14 avril 1984, nous permet aussi de souhaiter un heureux anniversaire à Florent, qui 71 ans plus tôt, jour pour jour, naissait à SAINT-GERMAIN-LAVAL.

50 ans, un demi-siècle, cela peut paraître beaucoup, mais pour nos jeunes mariés d'aujourd'hui, c'est hier. 50 ans de joies, de peines, 50 ans à s'aider, se comprendre, se compléter, à supporter les épreuves de la vie, à être complices, en un mot à s'aimer...

Un certain jour de 1932, le 13 juillet, plus exactement, à l'occasion d'un bal à VILLENEUVE LE ROI, Florent rencontre Anne-Marie COLAS, aujourd'hui Madame LIGNOT...

En 1961, vous décidez de vous installer à Gardeloup ; c'est le retour au pays, aux racines.

La retraite, en 1973 te permet enfin de profiter de la vie à la campagne : jardinage, bricolage et une passion pour les petites cuillères originales ; une collection qui compte aujourd'hui 203 pièces et dont vous êtes fiers !

1977 ! plus exactement mars 1977, une date dont tu te souviens Florent !

Tu es élu Conseiller Municipal et nommé Président de séance. C'est donc toi qui présida l'élection du Maire et ma mise en place. On ne peut pas l'oublier.

Délégué au Syndicat des Eaux, à la Caisse des Ecoles et au B.A.S., tu as rempli ton mandat de manière exemplaire. Par ton expérience de la vie tu as su apporter le bon jugement aux problèmes de notre Commune et assurer le bon équilibre à notre Conseil Municipal.

Chère Madame LIGNOT, Cher Florent, c'est avec un très grand plaisir que nous sommes tous avec vous pour célébrer ce 50ème anniversaire que vous aviez préparé depuis longtemps. Permettez-moi de vous présenter tous nos vœux de bonheur et de vous souhaiter une agréable journée ».

CAISSE DES ECOLES

- Voyages éducatifs
- Séances de marionnettes aux Mûriers
- Remise de dictionnaires tant aux élèves passant en 6ème, qu'aux classes primaires
- Remboursement de tickets de cantine (sous certaines conditions)
- Organisation des « Arbres de Noël »
- Subventions aux coopératives scolaires
- Mise en place des Etudes surveillées

Inventaire à la Prévert ?

Non, activités de votre caisse des Ecoles qui soit dit en passant a renouvelé son bureau en cours d'année (statuts obligent).

Ont été élus :

Monsieur Michel MARATIER	128 voix
Monsieur Michel DEVIENNE	120 voix

Madame Marcelle GLINEUR	105 voix
Madame Elisabeth HUET	99 voix
Madame Martine TERRAT	92 voix

Depuis, Madame HUET ayant dû, à notre grand regret, quitter Saint-Germain-Laval, a été remplacée par Madame Nelly BLANSTIER arrivée en 6ème position avec 71 voix aux élections du 18 mai 1984.

Néanmoins, toutes les personnes ayant fait acte de candidature, sont régulièrement invitées aux réunions bien que ne pouvant participer aux décisions.

N'oubliez pas que la Caisse des Ecole, c'est d'abord vous, parents, habitants de notre commune. Déjà la remise des cartes 1985 bat son plein. Merci de votre bon accueil.

Pour la Caisse des Ecoles
F. SCHOETERS

BUREAU D'AIDE SOCIALE

Les mois s'égrenent, nous voici au terme de l'année 1984 et le temps est venu de vous faire le bilan d'activités.

SES ACTIVITES

Aides - Interventions

1) Comme chaque année, le Bureau d'Aide Sociale a traité un grand nombre de dossiers pour frais d'hospitalisation. Nous attirons votre attention, une précaution élémentaire permettrait de réduire ce poste budgétaire. En effet, des mutuelles existent prenant en charge non seulement les frais d'hospitalisation, mais les frais d'actes médicaux.

2) Des aides ont été apportées pour l'hébergement et le relogement de personnes. Profitons-en pour remercier Monsieur le Curé de Saint-Germain-Laval pour son aide financière ayant permis de reloger un couple afin que celui-ci retrouve son équilibre familial.

3) Des secours spontanés ont pu permettre de soutenir des personnes en périodes difficiles, tant sur le plan moral que matériel.

4) Nous avons, cette année, participé à la collecte de vêtements et textiles usagés au profit de l'association des paralysés de France.

Remerciements sont faits à tous les donateurs.

Aide-ménagère

Nous vous rappelons qu'à Saint-Germain-Laval, deux aide-ménagères sont à votre disposition.

Il faut savoir que le bénéficiaire peut se voir demander un coût de participation, fonction de ses ressources.

Le nombre d'heures accordées dépend de l'état de santé de la personne concernée, et de la Caisse accordant l'aide.

En règle générale, les heures facturées sont prises en charge par les Caisses de Sécurité Sociale, diverses mutuelles et caisses de retraite.

Si vous avez besoin d'aide (même passagère), de renseignements, n'hésitez pas :

QUE FAIRE ?

- Adressez-vous en Mairie (432.10.62)
- Permanence de l'assistante sociale (Madame LAUSSEL) tous les 3ème lundi de chaque mois, de 14 à 16 heures.
- Permanence du représentant du B.A.S., tous les lundi à partir de 18 h.

ACTIVITES « 3ème AGE »

Notre Bureau d'Aide Sociale, en dehors des activités précitées, se fait un plaisir : pouvoir réunir ou offrir à nos anciens, disons plutôt à « nos sages » quelques distractions.

Nous allons, en quelques lignes hélas ! vous en brosser chacune d'elles.

- le 14 janvier 1984 a vu la traditionnelle galette des rois. Chants et histoires ont égayé cette soirée.

- le 13 juin 1984, ce fut le départ pour une promenade touristique. Le soleil était avec nous, le moral était au beau fixe.

Partis à 9 heures pour Orléans, nous avons pu visiter et rêver dans cette splendeur floralienne après un pique-nique bien mérité.

Sur le chemin du retour, avant un petit goûter au bord de l'eau, nous avons fait une halte au musée ferroviaire de Pithiviers. Là, nous avons pu revivre les joies du bon vieux temps des machines à vapeur. Que de souvenirs ont pu nous trotter en tête...

Puis comme toutes les bonnes choses ont une fin, vers 20 heures, ce fut le retour au village. Voyage sans problème.

- Comme les années précédentes, notre repas nous a permis de nous retrouver après les vacances et de nous conter nos souvenirs de jeunesse, toujours agréables à entendre.

- Signalons que chaque année, nous distribuons 2 colis. Celui de Pâques est passé, bientôt ce sera celui de Noël.

Profitons de cet instant pour souhaiter à toutes et à tous, de bonnes fêtes de fin d'année et une année 1985 sereine.

Toutes nos activités restent pour tous un souci de réussite. Pour cela nous tenons à remercier toutes les personnes venant en aide soit par leur bénévolat, soit par leurs dons financiers augmentant notre budget améliorant, ainsi, le fonctionnement de notre Bureau d'Aide Sociale.

Pour le Bureau d'Aide Sociale,
G. MILOT

NOS ECOLES

Automne 1984. Nous travaillons d'arrache pied à la rédaction et à la mise en page du Saint-Germain-Laval Informations que vous lisez actuellement, soudain une idée...

Qui mieux que les intéressés, les élèves eux-mêmes, peuvent nous décrire leur école, nous dire ce qu'ils ressentent, comment les journées se passent. Le contact est pris. Du Petit-Buisson, quatre textes nous parviennent bientôt. Impossible de choisir tant la spontanéité, la vivacité, le « coup de patte » sont là. A vous de juger, de vibrer avec eux de retrouver votre prime jeunesse...

La Commission Information

Moi, j'aime bien l'école du Petit-Buisson car on travaille, on fait du travail manuel, on fait du sport. Mais ce que j'aime le mieux, ce sont les voyages scolaires et la piscine. Durant ces sorties, on apprend beaucoup de choses intéressantes et la piscine pour ceux qui ne savent pas nager, c'est bien.

Jérôme CM2

A la récréation, nous jouons souvent à la balle et aux prisonniers. Le maître se met parfois avec les filles car sinon elles se feraient battre facilement, il nous tire dessus. Nous essayons de le toucher mais il bloque la balle. Mardi dernier, je l'ai touché. Il ne restait plus personne dans son camp. Nous avons enfin gagné !

Ludovic CM2

LA PISCINE.

Pendant 15 mardis, le matin, nous allons à la piscine de Vernou avec le Maître, la Maîtresse et tous les élèves. Quand on est en maillot de bain, Plouf... dans l'eau. Moi j'adore le départ quand on est au CP, on barbote ; au CE1 on commence à apprendre à nager, enfin cela dépend si on a peur on restera une année de plus chez les petits. Sinon on ira chez les grands. Moi j'ai su et j'y suis arrivée... chez les grandes. On doit plonger, sauter, nager dessus ou sous l'eau, c'est super ; mais c'est fatigant. La séance paraît courte et il faut vite se rhabiller pour rentrer à l'heure à l'école, car j'ai faim et le petit car de Maurice est le bienvenu pour nous ramener à la maison.

Christine, Claire, Céline CM2

MON ECOLE :

Ça va, on ne s'y ennue pas. A la récréation la balle aux prisonniers. On s'amuse beaucoup. Le mardi c'est la piscine, c'est le jour que l'on attend le plus. Et puis, il y a le sport et les jeux. Cela commence par quelques petits entraînements, ensuite la course d'endurance, puis le triathlon et enfin le lendit. On part avec notre casse-croûte, on fait du sport le matin, on y danse l'après-midi. Parfois on obtient quelques récompenses.

Enfin, l'année se termine en mai par notre kermesse. On attend longtemps mais quelle joie ! Le maître et la maîtresse, aidés par nos parents - les mamans font des gâteaux - organisent des jeux, une buvette et nous, nous y dansons, quelle journée !

Nadia, Hervé, Cédrine

Au fait, Maths et Grammaire, cela vous dit quelque chose, les enfants ? !!!!!

BIENTOT UN CENTRE COMMERCIAL A SAINT GERMAIN LAVAL

Face à la sortie de Saint-Pierre, côté bourg, un chantier s'est ouvert depuis la fin de l'été dernier. A l'heure où ces lignes sont écrites (mi-octobre 84), par les belles après-midi, trop rares il est vrai de cet automne, il est en passe de devenir un but aux promenades de beaucoup d'entre nous et c'est très bien ainsi. Déjà, nous prenons l'habitude de nous y rendre en famille. Nous suivons de près l'évolution des travaux. C'est un sujet de conversation sans cesse renouvelé puisque, et c'est logique, après les fondations, bien vite les murs seront sortis de terre, que déjà le tout est couvert d'une magnifique charpente chevelée comme autrefois, qu'une à une les arcades sortent de leur coffrage. Mais que nous sommes impatients de voir ce que ces murs abriteront... Et ce n'est qu'une 1ère tranche.

Notre village avec ses hameaux, ses lotissements et son vieux bourg avait besoin de se retrouver autour d'une place où l'on viendra naturellement faire ses achats tant à la supérette qu'à la boulangerie et si nécessaire à la pharmacie.

Le projet de centre commercial est déjà ancien, mais rien n'est simple...

Presque en face, sur les terrains des puits de Pontville, le complexe sportif va lui aussi enfin sortir des dossiers, nos jeunes en ont bien besoin. L'entente sports et loisirs avec ses multiples activités n'attend que cela.



Jour après jour, patiemment, vos élus avec votre participation efficace tiennent leurs engagements.

Sous nos yeux, le Saint-Germain-Laval de demain est en train de se faire.

Acteurs de tous ces changements, rendez-vous compte combien tout cela est passionnant ?

François SCHOETERS

PLAN DEPARTEMENTAL DE LA RANDONNEE

Pour permettre de conserver un réseau de chemins ruraux et intercommunaux cohérent au niveau départemental, pour mettre un frein à la disparition et à l'aliénation de ces chemins, pour permettre un développement de la petite et moyenne randonnée, par les circulaires interministérielles de décembre 1974 et juillet 1977, il a été décidé d'établir des plans départementaux de randonnée.

Par délibération du Conseil Municipal, les chemins et sentiers ruraux de Saint-Germain-Laval, seront incorporés dans le plan départemental et ceci pour permettre le balisage et éventuellement la remise en état, car l'on pourra peut-être ainsi, redécouvrir chaque paysage caché, chaque richesse naturelle de notre patrimoine rural.

La Commission Voirie.

VOIRIE

Cette année, la Commission voirie, sans oublier l'entretien et les remises en état partielles de la chaussée, a axé ses travaux sur les dossiers suivants :

Plan de signalisation : mise en place d'une nouvelle signalisation sur notre Commune avec l'aide de la Direction Départementale de l'Équipement.

La part communale de cette opération s'est élevée à 86 554,20 F TTC.

Nous vous invitons à en faire bon usage, et à ne pas la dégrader.

Sachez « Messieurs du vandalisme », que ces détériorations coûtent cher, à tous les habitants.

Plan d'assainissement :

Suite à une étude, une enquête fut menée auprès des intéressés.

Il faut noter un pourcentage de 80,5 % d'administrés concernés, approuvant ce plan d'assainissement.

Une étude plus approfondie, sera proposée aux personnes concernées, étant bien entendu que l'assainissement se ferait par tranches comme prévu et présenté à tous.

Reprise des lotissements Saint-Pierre et S.I.S.M. :

La Commission voirie a étudié les conditions de reprises des deux lotissements Saint-Pierre et S.I.S.M..

L'enquête d'utilité publique est close. L'intégration dans le domaine communal est maintenant assez proche. Cette intégration n'exclura pas une visite technique des réseaux d'assainissement, individualisée, quartier par quartier.

Dans le cas d'inversions des branchements individuels, les remises en état devront être réalisées par les propriétaires concernés. Des délais et modalités leur seront accordés.

Travaux voirie :

Depuis quelques années, nous avons décidé la remise en état du chemin « Château de Bicêtre » au hameau de Gardeloup. Ce programme va enfin voir le jour.

Nous concluons en demandant de respecter la signalisation pour la sécurité de tous.

Pour la Commission Voirie
Gérard MILOT

TRANSPORTS SCOLAIRES « MATERNELLE ET PRIMAIRE »

Si, son grand frère aîné, le transport des élèves du secondaire nous cause bien du souci, à chaque rentrée scolaire - et celle de 84 n'a pas déroge à la règle - le transport des élèves du primaire et de la maternelle se comporte comme un enfant sage et sérieux.

Quand un service fonctionne correctement, on a souvent tendance - à tort - à le passer sous silence : c'est pourquoi, nous avons décidé de consacrer quelques lignes au transport scolaire sur la commune.

Depuis un an passé, vous voyez circuler matin, midi et soir, sur les routes du bourg et des hameaux, le nouveau car que nous avons dû acquérir pour répondre à des normes de sécurité et d'effectifs.

Pour des raisons d'horaires, trois services différents sont assurés. En premier lieu sont « ramassés » les enfants du primaire allant à Courbe-ton, aussitôt après ce sont les petits de la maternelle des Mûriers et enfin, les élèves de Nanon se rendant à l'Ecole du Petit-Buisson. Au total, cela représente une centaine d'enfants transportés et 96 km parcourus quotidiennement.



Certes, il arrive parfois que le car ait quelques minutes de retard mais à l'impossible nul n'est tenu (il suffit qu'on soit obligé d'attendre un retardataire à un point d'arrêt et tout l'horaire est décalé).

A ce sujet, cependant, nous aimerions rappeler aux parents d'enfants d'âge maternel qu'il serait préférable que ce soit eux qui attendent le car et non l'inverse. (nous comptons sur leur compréhension).

Mais nous nous apercevons que nous parlons du car comme d'une personne physique alors que l'âme en est le conducteur.



Nous nous en voudrions de clore cet article sans parler de la compétence, la gentillesse et la patience (il lui en faut souvent !) dont fait preuve Maurice le chauffeur que chacun d'entre vous connaît bien... (Il est secondé par notre garde-champêtre, Madame HOCHART).

Nous en profitons pour te dire, Maurice, que dans un avenir que nous voudrions proche, « ton » car dormira bientôt à l'abri.

Des enfants transportés dans un car offrant toutes les conditions de sécurité requises, un personnel compétent, un service assuré régulièrement, voilà trois raisons qui nous font dire : « le transport scolaire sur la commune, ça marche bien ! ».

Souhaitons que l'aîné suive l'exemple de son cadet.

Daniel de SAINT-LOUP

SYNDICAT DES EAUX

L'an dernier, le comité syndical, toujours dans le souci d'améliorer la qualité de l'eau, avait obtenu avec l'aide de la Direction Départementale de l'Agriculture (D.D.A.), la réalisation d'un forage situé à NOSLONG.

Les analyses d'eau effectuées à cette époque n'ont pas permis de concrétiser la réalisation d'une nouvelle station de pompage à cet endroit.

Depuis le mois de septembre de nouveaux forages sont en

cours dans la Vallée de la Seine, dont un sur un terrain communal.

Toutes ces recherches effectuées sont prises en charge par la D.D.A. qui en assure entièrement le financement.

Souhaitons que ces recherches ne soient pas vaines.

Marc HOCHART

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES EAUX USEES (SIRMOTEU)

Ce syndicat regroupe 5 communes, vos représentants sont :

- Monsieur Marc HOCHART (délégué)
- Monsieur Gérard MILOT (secrétaire)

Que dire de ce syndicat ?

Depuis les dernières élections municipales, le comité renouvelé a voté des décisions annulant en partie celles du comité précédent : les nouvelles directives de fonctionnement proposées devant abaisser le coût de revient de la station d'épuration.

Un projet, celui de payer le traitement des eaux usées sur la base des débits réels à traiter et non sur les débits consommés de chacune des communes a été rejeté (étude de débit faite en 1982).

Nous avons voté contre le rejet, ainsi que pour les votes précédents, n'étant pas justifiés financièrement.

Le syndicat intercommunal a voté pour l'extension de ses compétences aux réseaux d'assainissement de la Ville de Montereau.

Financièrement, les résultats sont pour notre commune :

- Budget 1983 131 305, 47 F
- Budget 1984 209 362,18 F (avec extension des compétences), soit plus de 59,45 %.

Pourquoi ce pourcentage d'augmentation ? C'est le fait du calcul sur l'assiette des débits d'eau réels à traiter.

Une question se pose : comment payer au syndicat cette somme sachant que nous ne pouvons augmenter la taxe d'assainissement que de 4,25 %.

La Solution... ?

Nous avons voté la remise en état de la station d'épuration des eaux usées.

De longs débats ont eu lieu, un ajournement de séance fut nécessaire. La C.G.E. est retenue pour ces travaux, sur proposition du Président. Je n'épilouterai pas plus sur ce sujet.

Nous ne pouvons souhaiter, actuellement, que l'année 1985 puisse voir, comme promis, le pourcentage du coût d'assainissement baisser.

G. MILOT

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DU RAMASSAGE DES ORDURES MENAGERES (SIRMOTOM)

Ce Syndicat regroupe 43 communes.

Vos représentants sont :

- Monsieur Georges BOUVET (délégué)
- Monsieur Gérard MILOT (secrétaire adjoint)

pour notre Commune.

Budget 1983 : 340 250,00 F

Budget 1984 : 380 416,92 F

soit une augmentation de 11,8 %

Trois collectes sont organisées :

1 - Collecte des ordures ménagères

Les lundi et jeudi sur l'ensemble de la Commune.

2 - Collecte des verres

Dernière née du Syndicat, donne toute satisfaction.

Les conteneurs pour cette collecte se situent :

- Lotissement St Pierre, (vers l'entrée S.I.S.M.)
- Lotissement Courbeton, (vers la salle omnisport)
- Gardeloup, (place Jean-Jaurès)

3 - Collecte des « Monstres »

Périodicité : tous les trimestres, l'annonce en est faite par affichage et distribution individuelle de l'information (infos-flash).

Un conseil : ne laissez pas sur les trottoirs ou ne jetez pas dans notre nature vos détritus ou objets. Appelez, une solution à votre problème sera toujours trouvée.

G. MILOT

PRESENTATION DE L'ANNEE ECOULEE PAR LA COMMISSION ANIMATION

Forte du succès de la première, la Commission Animation organisa une deuxième exposition Culturelle les 17 et 18 décembre 1983, sous la présidence d'un peintre de renom, Monsieur FIEDLER. L'invitation aux personnes extérieures, amena des exposants de valeur. Le succès dépassa nos espérances. Les tableaux donnaient à la Salle de la Mairie, une clarté, un air de fête.

Avoisinant la peinture, l'artisanat, par ses beautés présentées, laissait rêver les quelques cinq cents spectateurs qui défilèrent pendant ces deux jours. Que de travail, que de soucis ! ... Terminons en remerciant à nouveau Monsieur FIEDLER d'avoir voulu présider cette exposition. Sa simplicité l'honore. Remercions aussi les membres de la Commission qui se dévouèrent pour cette excellente réussite.

ECOLE DE DESSIN

L'Ecole de Dessin, nouvellement créée, attire de nombreux élèves. A tel point que le nombre d'heures de cours a été augmenté.

Sous la direction de Madame MARAVAL, de Monsieur et Madame SALINAS, cette école va permettre aux talents ignorés, de sortir du rang, soit en se perfectionnant ou en apprenant.

Qu'elle continue, dans l'avenir, sur sa lancée, en prenant plus d'ampleur !

La Commune fait le maximum d'effort pour l'appuyer.

Maurice MOREAU

CENTRE DE LOISIRS NATHALIE

Quand on demande aux enfants de notre commune « Qu'y a-t-il pour s'amuser à Saint-Germain-Laval ? », ils vous répondront tous en chœur « le Centre de Loisirs Nathalie ». En effet, tous les mercredis et à chaque vacances scolaires, le centre leur propose de nombreuses activités sur des thèmes précis : les indiens, le Moyen-Age, Emilie Jolie, etc... Alors ne vous étonnez pas de vous trouver soudainement entouré de peaux-rouges, ou en face de Thierry La Fronde, ou de voir courir le long de la route des lapins bleus. Ce ne sont que les enfants qui rentrent tous joyeux du Centre de Loisirs.

Pour n'en citer que quelques unes, voici les activités qui ont eu lieu pendant l'année scolaire 83-84. A la Toussaint, nos bambins se sont initiés au Code de la Route et ont profité des joies de la piscine.

Pour Noël 83, ils sont devenus boulangers et ils ont aussi confectionné des marionnettes. Février, c'est carnaval, le carnaval des animaux bien sûr avec spectacle pour les parents et goûter. A Pâques, on profita des premiers beaux jours pour sortir en forêt de Fontainebleau. Puis vint juillet où tous notre petit monde a voyagé de la Vallée des Peaux-Rouges à la base de plein air de Buthiers (avec piscine), mais le clou du mois, fût un camping de 5 jours à ARCY-sur-CURE. Sous la tente et sur le terrain, on chante, on s'amuse, on découvre la vie de groupe.

Le mois d'Août a connu un programme similaire : Base de Buthiers, voyage à la Mer de Sable, et un Camping à Louans-Villegruis-Fontaine dans un terrain bien aménagé avec piscine. Un parc avec des animaux de nos forêts faisait partie du camp.

L'année 84-85, commence déjà avec un programme intéressant. Aux vacances de Toussaint nos enfants sont retournés au Moyen-Age avec la visite de Provins en prime et pour conclure, une Fête médiévale.



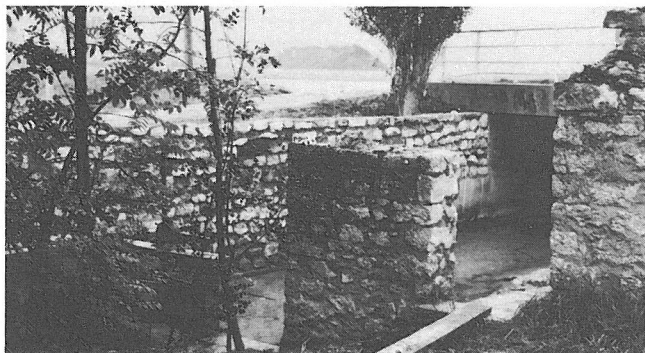
Les mercredis seront axés sur les travaux manuels, poterie, émaux, peinture, menuiserie, etc... enfin tous ce qui éveille la créativité de l'enfant.

L'Equipe d'Animation

TRAVAUX EN 84

PARLONS REALISATION, EDIFICATION, REPARATION, AMENAGEMENT...

— La plus importante réalisation cette année, est bien sûr, la sortie de terre du Centre Commercial, à proximité du cimetière face à Saint-Pierre, ce que nous avons déjà évoqué par ailleurs ; sans oublier les débuts des travaux du complexe sportif dont l'entourage est édifié.



— Mais il ne faut pas négliger les travaux moins importants ou moins conséquents, mais tout aussi utiles ou nécessaires, effectués soit par les employés communaux, soit par des entreprises locales ; parmi lesquels nous pouvons retenir sur le plan scolaire, notamment :

— la construction des deux abris-bus, l'un rue de Merlange pour les enfants se rendant aux écoles de Montereau et Varennes, l'autre, Square des Louvières au cœur de Nanon pour le ramassage des enfants pour Courbeton et le Petit-Buisson.

— à l'école du Petit-Buisson, il a été procédé au remplace-

ment des fenêtres (soit huit fenêtres au total) et à l'installation d'un faux-plafond (isolation thermique et phonique) avec un nouvel éclairage dans la classe du rez-de-chaussée (l'année prochaine, nous penserons au 1er étage).

— à l'école de Courbeton, nous avons remplacé les stores vénitiens intérieurs « bien malades » par des stores en « toile SCREEN » extérieurs sur la façade du bâtiment central (soit 45 stores pour les 5 classes ; le rajeunissement de ce corps de bâtiment sera complété l'année prochaine par un « petit coup de peinture » qui n'a pu être fait cette année). Remercions, également, les employés de la commune qui ont fabriqués les six robustes bancs de cour...

Il nous faut avouer, malgré cette petite énumération, que nous ne pensons pas uniquement aux écoles et tout le monde, passant du côté du cimetière a pu voir nos « maçons-couvreurs » communaux perchés sur le toit du Porche en train de le remettre à neuf, ou bien un peu plus loin, du côté de Pontville, en train de restaurer le lavoir du rû donnant un « petit cachet au coin » qu'il nous faut préserver.

La municipalité a également participé à la rénovation de la Salle des Fêtes de la Cité de Courbeton, justifiée par l'utilisation qui en est faite par les associations communales.

Mais il y a toujours à faire tant en travaux importants (dont en urgence, un garage pour nos véhicules, si nous ne voulons pas les voir se détériorer trop rapidement), qu'en menus travaux et au moment où vous lirez ces lignes, nos employés seront peut-être affairés à remettre en état le grenier de l'école du Petit-Buisson ou à aménager celui de la Mairie, ou peut-être ailleurs où le besoin s'en fera sentir à ce moment-là.

Jean-René ROULOT

FETE DE L'AUTOMNE

Comme l'année dernière, pour clôturer les festivités, la Commission Animation, avec le concours des Associations : E.S.L., A.C.S.G., Ecole de Danse, Tennis, Football, Amicale du Lotissement Saint-Pierre, Ping-Pong, organisa la Fête d'Automne à SAINT-PIERRE.

Hélas, le temps pluvieux ne permit pas le déroulement de tout le programme. Course au sac, mât de cocagne, danses folkloriques ne purent avoir lieu. Bien sûr, les autres manifestations obtinrent le succès escompté.

Le concours de boules réunit des pétanqueurs endurcis qui résistèrent à la pluie.

Le Mini-Puce présentait de nombreuses choses qui attirèrent les acheteurs. Les divers stands, le temps d'une éclaircie, eurent des clients.

INNOVATION, une voyante. Une superbe gitane, pour une somme modique, dévoilait l'avenir, le présent, le passé. De nombreuses personnes la consultèrent. Ils ressortaient contents de connaître leur avenir, apercevant un rayon de soleil dans la grisaille du temps. Espérons la revoir...

Le MINI-CROCHET permit aux enfants de nous faire entendre leur mignonne petite voix. Ils recueillirent les applaudissements

mérités. Félicitations à Madame BOUCART qui avec une gentillesse naturelle présenta ce crochet.

Cette année, pour les gens du Petit-Buisson, Gardeloup, Nanon, mise en route d'un car. Hélas, trois personnes seulement l'empruntèrent. Devrons-nous reconduire cette expérience ? ...

La Commission Animation renouvelle ses remerciements à toutes les personnes qui ont contribué, malgré le mauvais temps, à la réussite de cette Fête, qui l'année prochaine se fera certainement, à NANON.

En conclusion : les activités culturelles, sportives et de loisirs évoluent à SAINT-GERMAIN-LAVAL.

Les différentes associations qui participent à l'Animation et la vie de la Commune, peuvent accueillir favorablement chacun, suivant son goût, son choix, ses dispositions et sa disponibilité pour pratiquer différentes spécialités ou disciplines.

Bien entendu, la culture, le sport, les loisirs et la vie associative reposent sur des animateurs bénévoles, dévoués, désintéressés, trop souvent sollicités qui méritent d'être soutenus, aidés.

Maurice MOREAU

LE SPORT A SAINT GERMAIN LAVAL

Depuis deux ans, une Commission Sports a été créée à SAINT-GERMAIN-LAVAL avec comme principal objectif, le développement du sport pour tous. Qui dit sport pour tous dit structures d'accueil. C'est à partir de cette évidence qu'a été décidé la création d'un complexe sportif sur les terrains des Puits de Pontville. Le montage du dossier a demandé deux ans de travail avec études administratives, demandes de subventions, offres de marchés, etc...

La construction du complexe se déroulera en trois tranches. La première dont les travaux ont commencé, verra l'aménagement de deux terrains de football engazonnés. L'un sera équipé de l'éclairage pour les entraînements, l'autre dit terrain d'honneur sera affecté aux compétitions officielles. Un vestiaire conforme aux normes de la Fédération Française de Football s'intégrera parfaitement dans le cadre de verdure de Pontville.

L'ensemble, dont vous pouvez constater les travaux de clôture, pourra être utilisé au début de la saison 1985/1986.

La deuxième tranche est, elle aussi en chantier.

La commission des sports travaille sur le projet de construc-

tion de courts de tennis. Elle monte, actuellement, le dossier dans sa phase administrative.

Il est envisagé une troisième tranche, celle de la finition. Elle verra l'implantation d'un parking, structure d'accueil indispensable au bon fonctionnement de l'ensemble du complexe.

Enfin, toujours dans le cadre du sport pour le plus grand nombre, rappelons qu'a été créée, cette année une école de football à Saint-Germain-Laval. Deux équipes sont engagées en championnat, celle des poussins (8, 9 et 10 ans) et celles des minimes (12, 13 et 14 ans). Les entraînements ont lieu le mercredi après-midi, sous l'autorité de trois entraîneurs. Si vous avez envie d'encourager ces jeunes, voici quelques dates de match ayant lieu à Saint-Germain-Laval :

- 15 décembre : St-Germain-Laval - PLESSIS
- 05 janvier : St-Germain-Laval - Portugais de Combs
- 26 janvier : St-Germain-Laval - LIEUSAIN, etc...

La Commission Sports

VIE ASSOCIATIVE

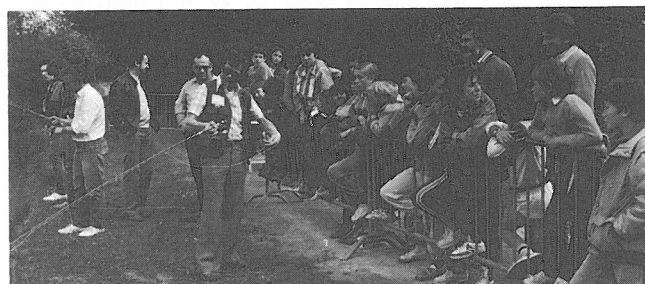
Les articles publiés dans cette rubrique le sont sous la responsabilité des associations qui ont bien voulu nous apporter leur participation.

ENTENTE SPORTS ET LOISIRS

- Club de Football
- Organisation d'une course cycliste
- Organisation avec la commission animation de la Fête d'Automne bien arrosée à St-Pierre.
- Ecole de Pêche
- Section majorettes

Nous n'en finirons pas d'énumérer toutes les activités d'une association que nous apprécions tous et à laquelle son Président Monsieur Christian LEBEL apporte toute sa compétence et son dévouement.

A bientôt sur les stades pour soutenir nos couleurs.



ASSOCIATION CULTURELLE ET SPORTIVE DE SAINT GERMAIN LAVAL

GROUPE DE DANSES FOLKLORIQUES

Eh bien dansez maintenant !

Reprenant la chute de la fable de La Fontaine, l'A.C.S.G. créa voici sept ans un groupe de danses folkloriques. Débuts fort timides, puisque au départ, une douzaine de danseuses et danseurs constituaient le groupe, celui-ci se produisant en public lors des fêtes locales.

Puis le groupe s'étoffait pour atteindre une trentaine de participants, son succès sur le plan local attirant l'attention des communes environnantes qui firent appel à l'A.C.S.G. pour se produire lors de diverses manifestations.

Le registre du groupe passe par les danses des provinces françaises, danses populaires Grecques, Allemandes, Américaines.

Nos adeptes de Terpsichore se produisirent à VERNOU, MISY, NOISY-RUDIGNON, CANNES-ECLUSE, VILLECERF, MAROLLES récoltant partout un franc succès, ces démonstrations se terminant souvent devant un buffet fort accueillant.

Chaque vendredi, danseuses et danseurs se retrouvent pour étudier de nouvelles danses, répéter les anciennes ou préparer

de nouveaux costumes. Ces séances se pratiquent dans la bonne humeur générale, frisant parfois le chahut, ce qui a pour conséquence, de mettre les nerfs des monitrices à rude épreuve. Heureusement, tout se termine par la célébration d'une fête ou d'un anniversaire.



Vous qui aimez les danses et la bonne humeur, joignez-vous au groupe de danse folkloriques de l'A.C.S.G., tous les vendredis à 20 h 30 au groupe scolaire de Courbeton.



A.C.S.G. TENNIS DE TABLE

Qui n'a pas pratiqué le tennis de table (ou « ping-pong ») ! Notre section vous permet de continuer à jouer si cela vous intéresse.

Tout le monde y trouve sa place, débutant ou joueurs confirmés nous vous offrons la possibilité de jouer pour votre plaisir ou participer au « championnat U.F.O.L.E.P. ». Votre grand nombre sera notre satisfaction.

ACTUELLEMENT NOTRE SECTION FONCTIONNE DANS LES CONDITIONS SUIVANTES :

- **une trentaine de joueurs** inscrits dont 12 joueurs licenciés participants au championnat Départemental U.F.O.L.E.P. (1 équipe de 4 joueurs, 1 équipe de 6 joueurs et l'équipe de 4 jeunes : de poussins à minimes)
- **7 tables** dont une neuve
- le préau du groupe scolaire de Courbeton
- **encadré par :**
un animateur M. Georges VIBERT, joueur classé assurant une excellente formation de base aux débutants et confirmant les joueurs les plus doués par ses conseils techniques de qualité ; un responsable de la section M. Guy TISSIER soucieux d'obtenir les meilleures conditions de fonctionnement et de satisfaire au mieux les souhaits des joueurs.

ECOLE DE DANSE

Imaginez une salle, pas très grande mais suffisante, dans un bâtiment tout simple, préfabriqué, que les gens du village connaissent bien. Si les murs savaient parler, ils vous diraient tant de choses, qu'il leur faudrait un bon moment pour raconter la vie de ce lieu. En effet, la Salle Jacques Prévert, ainsi se nomme-t-elle, accueille de nombreuses associations, abrite de nombreuses activités dont les cours de danse classique et jazz animés par Myriam HIMO, professeur diplômé de l'Académie Internationale de Danse.

Le mercredi matin, ce sont les tous petits qui viennent s'initier aux rythmes, à la danse, à l'équilibre du corps, et déjà apprennent à évoluer dans l'espace. Le mercredi après-midi, les choses sérieuses commencent, en effet si la danse est un divertissement quand on regarde les danseurs et danseuses, son apprentissage demande de l'application et de la volonté. Dans l'après-midi, se succèdent les cours de danse classique et de différents niveaux. Tout d'abord viennent les élèves de première année classique, suivis tout naturellement des 2ème et 3ème année. Que font-ils, que font-elles ? Le plus simplement du monde, selon l'âge et la capacité physique, les enfants cherchent à s'assouplir au maximum et à acquérir la tonicité musculaire, à se renforcer le dos, les jambes. Il faut aussi apprendre la précision du geste et du regard.

Vaste programme qui est utilement complété par le cours de barre au sol assouplissements, le mardi de 17 h 30 à 18 h 30.

C'est l'heure où les articulations s'ouvrent, où les muscles apprennent l'indépendance.

Les murs de notre salle Jacques Prévert, s'ils sont bavards, vous diront que ce n'est pas tout. La danse, c'est aussi les cours de Modern Jazz. Les cours, car il y a bien sûr plusieurs niveaux, il faut bien se lancer un jour. Aussi, l'école de danse propose deux cours, pour les 1ère année le mardi de 18 h 30 à 20 h, l'autre pour les 2ème année, de 20 h à 21 h 30.

A l'heure où d'autres lisent le journal ou regardent la télévision, mollement installés dans un fauteuil, les adultes et adolescents (es) des cours de Modern Jazz réapprennent à connaître leur corps, son équilibre, la souplesse et l'énergie existantes ou à développer.

Pendant le cours, aucune occasion de se divertir n'est laissée de côté. On est là pour s'amuser ! non ? Enfin, si les adultes et adolescents (es) ne se contentent pas des cours du mardi, ils peuvent assister au cours d'assouplissements, barre au sol, le mercredi midi de 12 h à 13 h 30.

La danse, on y vient, pour faire une activité. On y vient pour se divertir ou pour faire un sport. On y vient peut-être pour monter un spectacle, le plus réussi possible. Mais c'est prenant la préparation d'un spectacle. Aussi, il n'est possible d'en faire un que tous les deux ans. Alors, si l'on compte bien, en fin d'année 84-85, il ne faudra pas manquer le rendez-vous que vous donne l'école de danse avec des chorégraphies inédites.

AMICALE DU LOTISSEMENT SAINT-PIERRE

« Défendre les intérêts des Lotis, et améliorer leur cadre de vie » :

Voilà une bien belle devise que notre amicale s'efforce d'honorer.

DEFENDRE LES INTERETS COMMUNS DES LOTIS

Qui de Saint-Pierre ne connaît l'Affaire Bruno Petit ?

L'histoire est trop longue pour la narrer mais toute histoire a une fin et celle-ci va trouver la sienne :

- pour les uns par des réparations apportant satisfaction
- pour les autres, par une action en Justice d'où sortira une décision équitable et impartiale.



AMELIORER LE CADRE DE VIE

- Recette pour concours de Jardins Fleuris :

Quelques passages de spécialistes notant jardins et abords

Des totaux laborieux,

Un classement top secret,

Un appel à la générosité auprès des différents donateurs,

Vous organisez une grande soirée, dans une atmosphère fleurie et parfumée

Et vous obtenez « la remise des Lots du 5ème Grand Concours de Jardins Fleuris ».

Nos félicitations à Monsieur BOULEAU, 18, rue du Moulin pour son 1er prix 1983 et nos remerciements aux membres du Jury et donateurs.

- Les beloteurs étaient au rendez-vous pour assurer le succès du 1er concours de Belote qui s'est déroulé Salle Jacques Prévert.

Sympathique après-midi, organisée avec beaucoup de « cœur ».

- Sa Majesté Carnaval, de passage à SAINT-PIERRE début mars, remercie les petits et les grands pour l'accueil chaleureux qu'il reçut. Avant de partir en fumée, il nous a confié qu'il reviendrait, l'année prochaine, animer notre quartier.

A bientôt Monsieur CARNAVAL !



- Les Bords de Seine... Théâtre d'un jour de juin pour un concours de pétanque, VIème du Nom.

Un petit joueur en bronze nommé « Trophée » voit sa notoriété s'accroître au fil des ans.

- Une place des Fêtes à l'honneur

Dans le cadre de « La Fête d'Automne », notre amicale présente par son 7ème concours de pétanque, son casse-bouteilles et son traditionnel filet garni a pu ainsi participer à l'animation et cotoyer ses amies : les diverses associations de SAINT-GERMAIN-LAVAL.

Rendez-vous l'année prochaine à Gardeloup (il paraît qu'il y pleut moins !).

Les années s'écoulent, les visages changent, les intérêts communs à défendre varient mais l'esprit amicaliste reste.

En Assemblée Générale, les grandes décisions sont prises, c'est ainsi que l'affiliation à la C.N.L. n'a pas été renouvelée.

L'Amicale Saint-Pierre, apprenez à la connaître, participez !

A bientôt !
Amicalement Vôtre

F.C.P.E.

(Fédération des Conseils de Parents d'Elèves de l'Ecole Publique)

Le 8 octobre 1984 a eu lieu l'Assemblée Générale de la F.C.P.E. de Saint-Germain-Laval. Le bureau a été renouvelé comme suit :

Président M. LEGAULT Alain
Vice-Président M. DEBONNAIRE Serge
Secrétaire M. BOUSSETON Dominique
Secrétaire-Adjoint Mme TROUVE Martine
Trésorier Mme LEYS Dominique
Trésorier-Adjoint Mme ROULOT Gisele
Membres Mme TERRAT Martine
..... Mme PIGUET Françoise

Ce bureau, dans son ensemble est prêt à travailler au maximum pour améliorer la vie de nos enfants à l'école en s'harmonisant le

mieux possible avec les enseignants. Pour cela, il faut que tous les parents participent avec nous à cette tâche.

Sur le plan local, les rapports de la F.C.P.E. avec les enseignants et la municipalité sont bons. Malgré cela il subsiste encore de nombreux problèmes. La diminution du nombre d'enfants doit entraîner un allègement des effectifs et non une fermeture de classe. De plus, l'absence de cantine et de garderie ne doit pas se prolonger. Les écoles privées en sont munies et profitent de toutes nos faiblesses.

L'école libre, c'est l'école publique : elle est laïque, gratuite et obligatoire. Il faut lutter tous ensemble, avec la F.C.P.E., pour l'améliorer pour le plus grand bien de nos enfants.

L'AUTONOME

Plus de transport scolaire vers le secondaire !... Telle était la menace pour nos enfants à la rentrée.

Nous avons demandé que le service gratuit soit maintenu pour tous les enfants.

Grâce, entre autre, aux nombreuses signatures des parents nous avons obtenu satisfaction ; le transport scolaire est assuré et nos enfants sont en sécurité.

Nous avons assisté la Municipalité dans plusieurs réunions, à la recherche de solutions.

L'Autonome DEFEND les INTERETS des ENFANTS à l'école ET RIEN D'AUTRE.

Nous voulons une école qui instruisse nos enfants en leur donnant des bases solides pour réussir leur vie d'adulte.

PERMANENCES DE VOS ELUS

Vous les rencontrez souvent, vous les connaissez tous, sachez toutefois qu'ils vous attendent en Mairie chaque

– Lundi : de 17 h 30 à 18 h 30
MM. MILOT et de SAINT-LOUP

– Mercredi : de 17 h à 19 h
M. MASTELINCK

– Jeudi : de 17 h 30 à 18 h 30
MM. ROULOT et SCHOETERS

– Vendredi : de 17 h à 18 h
MM. MOREAU et LENTES

– Samedi : de 10 h à 11 h 30

A tour de rôle, Monsieur le Maire et chacun des Adjoints.

Au cours de ces permanences, ils seront heureux de vous recevoir, d'évoquer avec vous tous problèmes généraux ou particu-

liers, de tenter d'y apporter une solution.

Ils regrettent que si peu d'entre vous assistent aux réunions publiques du Conseil Municipal, c'est pourtant là qu'il est possible de se tenir informé de l'ensemble des dossiers en cours.

Heures d'ouverture du Secrétariat de votre Mairie :

Pour toutes démarches administratives, délivrance d'extraits ou certificats, le secrétariat de mairie est à votre disposition chaque :

– lundi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h

– mardi de 9 h à 12 h

– mercredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h 30

– vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h 30

Attention : le secrétariat est fermé le mardi après-midi et le jeudi toute la journée.

ETAT CIVIL

ARRETE AU 20 OCTOBRE 1984

NAISSANCES

1983

ALVAREZ Alexandre né le 19 novembre
BERTHELIN Damien né le 18 octobre
BOUCHEZ Fabienne née le 5 novembre
COURTOIS Maxime né le 14 novembre
DELAPORTE Damien né le 23 octobre
DI LENA Damien né le 6 novembre
HUGNOT Estelle née le 6 novembre
JULIEN Gaétan né le 3 décembre
LAVANANT Dominique né le 8 novembre
PARIS Maxime né le 16 novembre

1984

AQUINO Florian né le 20 juin
BERMUDEZ Mélanie née le 9 septembre
BONNEFONT Sandra née le 8 janvier
BOTREL Jordan né le 11 août
CHELGHAM Mehdi né le 25 juin
COATANEADrien né le 1er août
DEWULF Xavier né le 11 octobre
DIVOUX Lætitia née le 21 août
DUBUC Jennifer née le 2 juillet
DUSSART Pauline née le 11 mars
GARCIA Julien né le 27 septembre
GEMY Stéphanie née le 1er octobre
GERARD Emmanuel né le 28 août
GIRARD Amandine née le 27 avril
GLINEUR Julie née le 3 mars
GUELLEY Jérôme né le 22 juillet
HANRIOT Anne-Charlotte née le 2 juin
KARAMIZRAK Gulsun née le 3 avril
LAIGLE Guillaume né le 21 avril
MARATIER Ghislain (1er jumeau) né le 2 février
MARATIER Eve-Marie (2ème jumelle) née le 2 février
MARION Christophe né le 8 avril
MARTEAU Laure née le 19 mars
MAURY Florence née le 27 janvier

MONTANA Cédric né le 21 juillet
PASTORI Audrey née le 2 juin
PEGUILLAT Rémy né le 18 septembre
PIEC Alexandre né le 14 juin
ROUX Romain né le 24 janvier
TAVERNIER Angélique née le 30 septembre
TERRAT Vanessa née le 10 septembre
TOUZRI Sabrina née le 22 juillet
VICAT Fabrice né le 7 mai

MARIAGES

1983

M. JULIEN Philippe et Mlle BAROIN Sylvie le 28 novembre 1983

1984

M. CATTIAU Serge et Mlle LE BASTARD Sylvie le 2 juin
COUDERC Roger et FIGUEIREDO DOS SANTOS Maria le 7 avril
M. MESNY Serge et Mlle JOUSSE Josette le 11 février
M. MICHON Philippe et Mlle FAVET Sylvie
M. PAYEN Philippe et Mlle DEQUID Maryse le 4 février

DECES

1983

M. DELOFFRE André le 19 décembre
M. IMBAULT René le 15 décembre
M. MARTEAU Désiré le 21 décembre

1984

Mme DI BONA Piérine veuve JAMOIS le 2 juin
Mme FASSIER Berthe veuve BACHMANN le 1er mai
M. PANAQUE Michel le 5 juillet
Mme PERDIEU Pauline veuve BERVOET le 5 septembre
Mme PETIT Charlotte le 9 mai
M. ROBIN Julien le 16 février
Mme DE SCHINKEL Gabrielle veuve DE VREESE le 5 avril

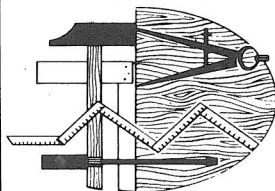
Un Assureur habitant la commune
à votre service

Joël BRUNELLE

**ASSURANCES TOUTES BRANCHES
RISQUES SPECIAUX
BONUS DOUBLES pour les BONS conducteurs**

☎ 432.06.88

8, Rue des Fossés 77130 MONTEREAU



devis gratuits

PREFERH-DUMAY

18, rue des Croix Blanches
NANON
SAINT-GERMAIN-LAVAL
77130 MONTEREAU
☎ 432.56.60

CUISINES sur mesures
meubles - électro-ménager

SALLES de BAINS

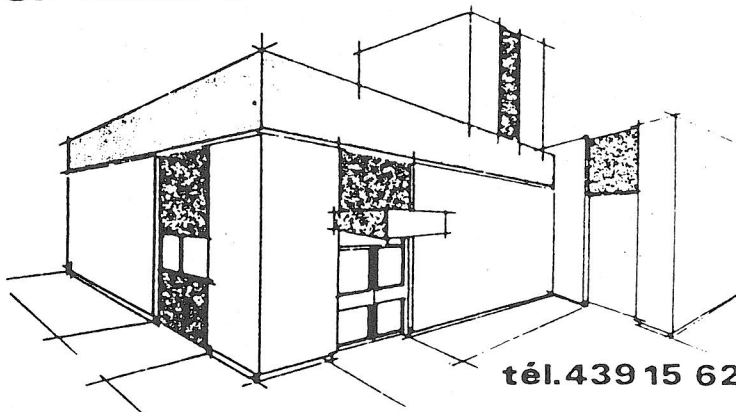
meubles - sanitaire - robinetterie
stand marché de Montereau les samedis

CERBA

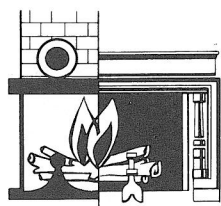
**PAVILLONS BUREAUX
BATIMENTS INDUSTRIELS
ET COMMERCIAUX**

9, square Normandie-Niemen
77350 Le Mée sur Seine - Melun

Clés en main ou maîtrise d'œuvre



tél. 439 15 62



**S.A.P.C.
MERLANGE**

*Produits réfractaires - Ciment réfractaire prêt
à l'emploi - Briques - Briquettes pour cheminées
barbecues - Décoration*

Saint Germain Laval 77130 Montereau
Tél. 432.80.55 Télex MRLANGE 691473 F

LIBRAIRIE - PAPETERIE

“JEAN - JAURES”

R. GUY

**Fournitures Bureaux - Ecoles
Dessin**

65, rue Jean-Jaurès 77130 Montereau

432.02.50

**MULTI
DECHETS
SERVICE**

**Ets
VENDRAND**

32, Rue des Fabriques - MELUN - Tél. : 452.17.90

ENTREPRISE DE POSE

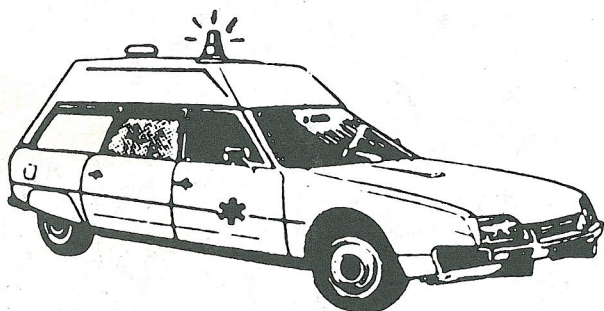
- FAUX
PLAFONDS
- CLOISONS
LÉGÈRES
- ISOLATION
DE MURS



LEMOINE

Tél. : 439.50.23
Z.I.
VAUX LE PENIL

SEINE et LOING AMBULANCES



MONTEREAU

- Déplacement malade allongé par AMBULANCES CX NORMALISEES
- Déplacement malade assis par VEHICULES SANITAIRES LEGERS



**TOUTES DISTANCES
JOUR ET NUIT**

432.70.86

Entreprise agréée 81 DDASS.HP.5 du 19 janvier 1981
2, boulevard du Général Leclerc (près de l'Hôpital)



LEROUX-PRUVOT

**PLOMBERIE SANITAIRE
CHAUFFAGE CENTRAL**

INSTALLATIONS - TRANSFORMATIONS
ENTRETIEN - SERVICE DEPANNAGE BRULEURS
20, Route de Voisenon - 77000 MELUN

068-50-66



**MIROITERIE - VITRERIE
MENUISERIE - CHARPENTE
STORES - ESCALIERS**

18 rue Gué-Pucelle
77130 MONTEREAU
Tél. : 432.11.37

MONTEREAU CARBURANTS

FUEL DOMESTIQUE et PRODUITS BLANCS
GAZ-OIL - ESSENCE - LUBRIFIANTS

7 Bd, Crette Preignard
MONTEREAU - Tél. : 432.07.40



COPRAGIM

13, place du Marché au Blé
77130 MONTEREAU
tél. : 432.70.42

FRANÇOIS BAPT
**Conseil
Immobilier**

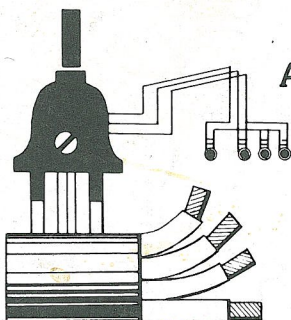


**MAÇONNERIE
CARRELAGE
Manuel HERRAIZ**

Tél. : 432.35.48

4, rue de la Haie Pacou GARDELOUP 77130 St-GERMAIN-LAVAL

*Nous remercions les commerçants, artisans
et industriels qui par leur participation ont
permis la réalisation de ce bulletin municipa-
l, ainsi que la Menuiserie **PIERRE
PLANCHON à MONTEREAU.***



**Application Générale
de l'Electricité**

**Bâtiment
Industrie**

**Haute et Basse Tension
Chauffage Electrique**

**Entreprise
J. LESSERTISSEUR**

9, avenue du Maréchal de Lattre-de-Tassigny
77130 Montereau
Tél. : 432.00.52

ACCESSOIRES AUTO

REMISE ANNUELLE 25 %
sur les articles cités :

« LE FROID BRIARD »

Bougies
Allumage
Huiles
Filtres (air, huile, gazole)
Liquide de refroidissement
Lave-glaces
Essuie-glace

Produits entretien ABEL
Produits BOSTICK
Manomètre JAEGER
Phares Cibie Marchal
Lampes
Cosses
Rétroviseurs

Bouchons essence
Machoirs
Maître cylindre
Cylindres de roue
Loockeed
Echappement
Courroies

Plaquettes de frein
Amortisseurs
ALLINQUANT
Embrayage
Transmissions
Plaques
minéralogiques

STATION DE MONTAGE
GARANTIE 1 AN

Alarmes auto COBRA, JAEGER, etc...
Autoradios BLAUKPUNT, SCHNEIDER, MAGSTONE, etc...

**DES PROMOTIONS
CHAQUE MOIS !**

**Pose échappement, amortisseurs, etc.
Contrôle gratuit des amortisseurs**

Ouvert du mardi au samedi
8 h 30 - 12 h 00 et 14 h - 18 h 30

18, boulevard Crette-Preignard - 77130 Montereau
Tél. : 432.15.11 et 432.20.19